

Règlementation des chèques en Tunisie : Nouveautés et modalités d'applications



Samedi 19 octobre 2024



Hôtel El Mouradi Club Kantaoui, Sousse

08h15 - 09h15 : Accueil et inscription

09h15 - 09h30 : Mots d'ouverture

- M. Ahmed AYADI : Président du Conseil Régional du Centre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.
- Modérateur : M. Slim ABDEJELIL : Juriste, enseignant universitaire et ancien conseiller auprès du chef du gouvernement.

09h30 - 09h50 : **Première intervention : Présentation et exposé des motifs relatifs à la nouvelle réglementation des chèques**

- M. Youssef TOUMI : Membre de la commission de la législation à l'assemblée des représentants du peuple de Tunisie.

09h50 - 10h30 : **Deuxième intervention (partie 1) : Présentation des principales nouveautés relatives à l'émission des chèques en Tunisie**

- M. Kamel BEN MANSOUR : Notaire-président de la commission de suivi de la législation des notaires.

10h30 - 11h00 : Débat

11h00 - 11h05 : Présentation de l'application de gestion des congés par la société WEENTIME

11h05 - 11h35 : Pause café

11h35 - 12h15 : **Deuxième intervention (partie 2) : Nouveaux mécanismes et procédures de la régularisation des chèques**

12h15 - 12h30 : **Troisième intervention : Les nouvelles dispositions pénales régissant les chèques en Tunisie**

- Mme. Yosra SAFI : Juge auprès du tribunal de première instance de Sfax 2.

12h30 - 12h50 : **Quatrième intervention : Les nouvelles obligations à la charge des banques et les difficultés professionnelles de la nouvelle réglementation des chèques**

- M. Walid ANEN : Expert-comptable et ancien directeur central du pôle de la planification financière, du reporting national et international et réglementaire à la BTK.

12h50 - 13h20 : Débat

13h20 - 13h30 : Lecture de la note de synthèse

13h30 : Allocution de clôture